

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/41/SPCG accordant à M. Ahmed Aaouled Ali la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, plateau du Serpent (lot n° 410)

n° 65/41/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 mars 1965

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1965

Date du numéro
1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à M. Ahmed Aouled Ali, facteur chef au C.F.E. demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, plateau du Serpent, lot n° 410, et immatriculée au Bivre foncier sous le n° 665.